

Collège André Collet.

La classe de 6e C lauréate du concours « Les Ecoloustics »

Territoire d'Énergie Orne (TE61), service public de l'énergie et des réseaux dans l'Orne, a organisé pour la cinquième année consécutive, le concours départemental « Les Ecoloustics », à destination des classes de CM1, CM2 et 6e, sous le haut patronage du Ministère de l'Éducation Nationale.*

La classe de 6^e C du collège André-Collet de Moulins-la-Marche est lauréate du concours pour la création de son magazine communal « Moulins-du-futur ». Mardi, les élèves ont été conviés à la maison de l'énergie à Valframbert, siège du Territoire d'Énergie Orne, afin de recevoir leur prix.

Baptisé « Les Ecoloustics », ce concours vise à favoriser la découverte et la compréhension de la transition énergétique. Les élèves doivent produire un support illustrant leurs recherches et travaux pour comprendre d'où vient l'énergie, comment elle est consommée localement et quelles actions peuvent être mises en place pour réussir la transition énergétique.

Les supports sont libres : papier, audiovisuel, site Internet, reportage photos, en fonction des souhaits des élèves et de leurs enseignants. Cette année, 8 classes de l'Orne se sont portées candidates, soit 186 élèves.

Mardi, les élèves de 6e C du collège André Collet de Moulins-la-Marche ont passé une demi-journée récréative au siège de TE61 avec une visite de l'exposition sur la méthanisation à la ferme, jeux et animations et remise des lots. Charles Hauton, premier vice-président de Territoire d'Énergie Orne, a décerné un trophée à l'ensemble de la classe et chaque élève a reçu deux livres sur le thème de l'énergie, un sablier de douche pour économiser l'eau à la maison et d'autres petits lots.



C'est à la maison de l'énergie de Valframbert que les élèves de 6e C du collège André Collet de Moulins-la-Marche ont été récompensés TE61